

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

<b>DELIBERATION N°CP2024- 09/9/50 DOSSIER N°6512</b>	<b>AIDE A L'INVESTISSEMENT MATÉRIEL DENTAIRE - PLAN SANTÉ "DITES 23...!"</b>
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Catherine DEFEMME à Franck FOULON  
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET  
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT  
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

**OBJET : AIDE A L'INVESTISSEMENT MATÉRIEL DENTAIRE - PLAN SANTÉ  
"DITES 23...!"**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2020-02/2/22 du 7/02/2020 adoptant le plan d'accompagnement à l'installation et à l'exercice de professionnels de santé ;  
VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2020-06/2/20 du 26/06/2020 intégrant le Plan santé dans le règlement départemental des aides et modifiant le plan d'accompagnement à l'installation et à*

*l'exercice de professionnels de santé ;*

*VU les délibérations de l'Assemblée départementale n°CD2021-12/3/27 du 17/12/2021 et CD2022-12/3/25 du 16/12/2022 actualisant le dispositif du Plan santé « Dites...23 ! » ;*

*VU le budget de l'exercice,*

*VU le rapport CP2024-09/9/50 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'accorder aux bénéficiaires ci-dessous, les aides liées à l'investissement matériel professionnel dentaire, dans le cadre du Plan Santé « Dites...23 ! » ;

<b>BENEFICIAIRES</b>	<b>TYPE D'AIDE</b>	<b>AIDE ACCORDÉE</b>
F. R.	Matériel professionnel dentaire	<b>10 000 €</b>
F. R. B.	Matériel professionnel dentaire	<b>10 000 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>20 000 €</b>

Une annexe confidentielle est jointe à la présente délibération pour chaque bénéficiaire.

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions attributives d'aides liées à l'investissement matériel professionnel dentaire, dans le cadre du Plan Santé « Dites.. 23 ! » ;

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au Budget départemental, au Chapitre 204, Article 20421, Fonction 418 (investissement)

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**